Bulletin d'informations du Comité d'Intérêt de Quartier d'Éoures – Déc 2022

Éoures & vous

3DS Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification

Pierre Lollioz
Président du CIQ

édito

Nous constatons chaque jour des dysfonctionnements dans le ramassage des ordures ménagères et la propreté. La voirie est toujours plus dégradée dans les rues d'Eoures.

La loi 3DS peut-elle enfin améliorer la qualité de vie sur notre village ?

Intitulée 3DS comme Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification, cette loi a pour ambition de répondre aux attentes concrètes de nos Elus locaux. Adoptée en février 2022, elle consacre le principe de différenciation territoriale et assouplit le cadre rigide actuel des relations entre les collectivités territoriales. Des marges de manœuvre et des outils seront ainsi donnés à nos Elus locaux.

Cette loi va permettre de faire du « sur- mesure » adapté aux problématiques locales, notamment en matière de propreté, de ramassages des ordres et de voirie. C'est ainsi que les Municipalités pourront récupérer ces compétences de proximité en provenance de la Métropole.

Toutefois toutes les réponses et autres modalités de fonctionnement n'ont pas été encore données. Certaines Mairies de secteur, dont la notre ont même souhaité que la Mairie centrale leur transfère la mise en œuvre de ces dossiers.

Les habitants d'Eoures demandent simplement un service de qualité dans leur quotidien. Si cette loi fait avancer les choses , nous sommes preneurs et le CIQ fera bien sur le relais des habitants. Mais il ne faut pas que ce soit une nouvelle organisation qui paralyse une fois de plus le système du fait des délais de transfert de compétence.

Votre CIQ sera vigilant et ne manquera pas de vous informer de toutes les évolutions.

Dépôt de gerbe en mémoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions devant les Armées alliées. Le fascisme hitlérien était vaincu. La guerre en Europe prenait fin. Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes menacent la paix, la sécurité des peuples, la liberté et les droits de l'Homme, oubliant celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde sans guerre et sans haine. Comme chaque année depuis 22 ans , le CIQ a eu à cœur de rappeler ces faits de guerre afin que cela ne se reproduise pas.

Dépôt de gerbe en mémoire du 11 novembre 1918

11 novembre 2022, c'est le 104e anniversaire de l'Armistice de notre « Grande Guerre », Armistice victorieux pour la France et ses Alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux Empires centraux. Depuis février dernier un conflit majeur se déroule sur notre continent. Dans cette situation stratégique périlleuse, le travail de mémoire a toute son importance afin d'éviter un retour des erreurs du passé pouvant entraîner les mêmes conséquences désastreuses. Cette année c'est en présence de nos élus, JM Signes, M Emery, J Nakache, et des habitants recueillis, sous une météo étonnamment clémente pour la saison , que le CIQ a procédé au devoir de mémoire

Eoures - impasse des cigales

Comme disent les anciens. « A cette époque, il passait deux voitures dans le village : une le matin et une le soir »

Les personnes qui ont connu le boulevard des cigales à cette époque ne sont plus légion ! Il fallait prévoir les bottes en caoutchouc.

Eoures - « quartier neuf »

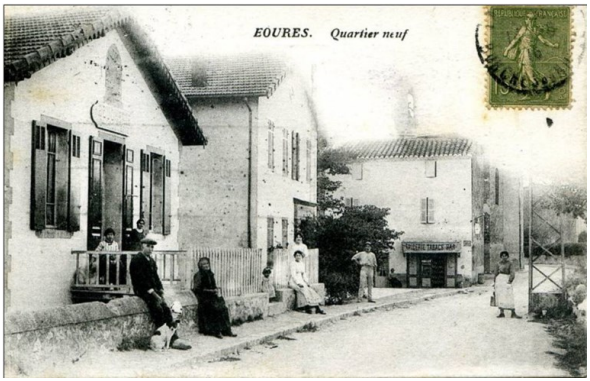

La première photo date de 1890. On reconnait la boucherie, la boulangerie, l'épicerie-tabac et dans le fond on devine le clocher de l'église. Ce quartier s'appelait **« quartier neuf »**

La deuxième photo date de 2014. 124 ans après les commerces ont bien résisté ! L'arbre devant la boulangerie a pris de la vigueur. Aujourd'hui ce quartier s'appelle centre village.

AG du CIQ d'EOURES du 26 mars 2022 (1)

Rapport moral 2021 présenté par P. LOLLIOZ, Président du CIQ.

Réunions : CIQ les 1ers mercredis de chaque mois, Les 5 premières réunions 2021 se sont tenues en visio-conférence en raison des risques COVID.

le CIQ participe aux réunions mensuelles de la Fédération des CIQ des 11/12, aux réunions de la Mairie de Secteur et au CA de la maison de quartier.

Manifestations 2021 : les manifestations 2021 ont été fortement perturbées par la situation sanitaire : fête du village non programmée, beaujolais nouveau annulé, commémorations 11 novembre, 8 mai maintenues, anniversaires des adhérents une fois par trimestre.

Edition de 2 bulletins du CIQ : pas d'édition de bulletins du CIQ en 2021

L'année 2021a été marquée par 2 démissions dans le Conseil d'administration et par le décès de Camille Sibille, Vice-président du CIQ d'Eoures.

Soutien aux Associations locales : Club du 3ème âge.

Actions du CIQ en 2021

Voirie / réalisés :

2 ralentisseurs posés bld descigales.1 ralentisseur en cours d'analyse rue du village : 538 voitures/j, vitesse moyenne : 25km/h, 85% roulent en dessous de 37,5 km/h.

Les chaussées sont très mal entretenues dans leur ensemble, particulièrement la Montée d'Eoures.

Voirie suite :

Participation à la réunion publique pour la trame circulatoire Chemin des fauvettes.

Dossier Bd du Monument : mise en sens unique du boulevard avec création de places de stationnement. Pétition des riverains. Volonté du Maire de faire une concertation. Résultats : 300 foyers contactés, Absentions : 60%, Favorables : 14%, Défavorables : 26%.

Voirie / demandes :

demande d'une OPI pour refaire l'ensemble de la montée d'Eoures (chaussée + trottoir),

nettoyage du Chemin de Fevareu,

réalisation de trottoirs et mise en place de ralentisseurs Chemin de la Montadette,

Réfection de la rue de La Fille du Puisatier,

Réparation de la main courante à l'angle de la rue du village.

Collecte des ordures ménagères : où en est le dossier des bennes enterrées ?

Jets clandestins : points noirs situés Place Auffan et rond-point du terminus du bus. Plus d'une trentaine d'appels « Engagés au quotidien » - très efficace.

Débroussaillage : 3 campagnes prévues en 2021, mais seules les voies principales sont faites. La 3ème n'a pas eu lieu.

Projet de la nouvelle Maison de quartier : en standby ?

Transports en commun : demande récurrente d'une meilleure fréquence du 12 ou organisation différente avec des navettes entre Les Camoins et Eoures.

Demande d'affichage du bus navette n°10 entre La Treille et Aubagne. Fait

PDU :

Participation à deux réunions de concertation organisées par la SNCF sur la LGV et sur la 4ème voie entre Marseille et Aubagne, ce dernier projet a été abandonné.

Ou en est le projet de prolongement du tramway jusqu'à La Valentine – La Barrasse ?

Urbanisme : Nous demandons régulièrement une veille sur les ventes de lots (terrains/maisons) de façon à ce que la Mairie fasse jouer son droit de préemption, ceci dans l'objectif d'agrandir la voie principale depuis l'entrée d'Eoures jusqu'à la Place Auffan. Or, sur les 2 dernières années tous les terrains ont été vendus et rien n'a été fait.

Dans le cadre de l'enquête publique du PLUI, nous avons demandé le 22/02/21 au Commissaire Enquêteur de lier l'autorisation de construire au PPRIF et non au PLU. Il conviendrait que dans le PLU modifié les zonages UM1 soient affectés en UM2 constructible.

AG du CIQ d'EOURES du 26 mars 2022 (2)

Dans le cadre de la concertation annuelle du PLUI, nous avons demandé au Commissaire Enquêteur le 14/09/21 de renforcer la protection des noyaux villageois historiques, d'éviter leur sur-densification, d'éviter la « bunkérisassions » des voies circulantes, de créer des emplacements réservés pour retrouver l'accès aux collines du Garlaban, de veiller à la cohérence architecturale des nouvelles constructions/ extensions avec un regard de l'architecture des bâtis.

DFCI :

Où en est le projet de la DFCI entre l'Avenue de la Bringueronne et le Chemin du Vallon de La Micouline réclamée par le CIQ depuis + de 10 ans, sans effet aucun alors que cette voie est inscrite au PLU ?

Ecole Publique d'Eoures :

Des travaux d'agrandissement et d'affectation de locaux devaient être faits. Un travail en concertation avec la direction de l'Ecole et l'Association de parents d'élèves a eu lieu. Des courriers ont été envoyés à la Mairie, mais sans réponse à ce jour.

La Fibre téléphonique :

Elle est désormais installée quasiment partout à Eoures par Orange. La commercialisation par les autres opérateurs est en cours.

Divers :

3 platanes replantés sur la Place Auffan ;

Mise en place d'un panneau sur la Place du monument relatif au circuit Pagnol ;

Jeux d'enfants : installation d'un jeu qui avait été supprimé lors de la requalification de la Place Auffan et création d'une porte pour les handicapés. A noter qu'avec l'arrivée des nouveaux habitants, cet espace Enfants est trop petit et n'est plus adapté ;

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2021 :

Recettes 1 300 € : Adhésions

Dépenses : 924 € : dons et subventions, commémorations, frais de gestion

Solde au 31/12/18 : 397 €

CCP : 5 590 €- SMC 4 198 €

Documents consultables sur simple demande auprès du CIQ.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Conseil d'administration :

Démission d'un tiers du bureau

2 candidatures : Patrice Liaigre et Gérard Samuel

Remerciements de la part des membres du CIQ et de la mairie de secteur à Olga Sabarthès pour ses plus de 30 années de dévouement au CIQ

Intervention des élus :

Sylvain Souvestre, Maire des 11-12 :

Rappelle qu'il n'est pas à plein temps sur cette fonction et qu'il a un travail à côté, rappelle également que les compétences de la mairie de secteur sont limitées : Etat civil et animation des centres aérés, et que les décisions sont souvent limitées par les budgets et la réglementation, Il souligne le rôle important des CIQ, ce pourquoi la fonction « relation avec les CIQ » a été créée à Marseille, confiée à Marguerite Pasquini ; Pour le 11-12, cette charge a été confiée à Roger Guichard Adjoint en charge de la Voirie et de la propreté

Propreté Voirie débroussaillage :

La mairie doit composer avec le poids des syndicats. Pour Eoures, pendant les grèves, mise en place de petites bennes ce qui a permis que le quartier ne soit pas le plus mal loti, par contre pendant la pandémie, les quartiers du haut du 11ème n'étaient pas prioritaires. Les peintures des passage protégés doivent être refaits. Il est à noter que les normes européennes exigent désormais pour la voirie une certaine qualité de peinture dont la durée est très limitée dans le temps.

Pour les jets clandestins la politique de la mairie est le dépôt de plainte systématique, ce qui prend du temps, mais est efficace : 4 entreprises, censées être payées pour l'évacuation ont été prises à jeter leurs déchets dans l'espace public. La mairie espère que les 1500 caméras en pause seront réactivées prochainement.En 2021,2 campagnes de débroussaillage ont été menée. Pour 2022, les budgets dépendent à 80% de la Métropole

Des bennes enterrées ont été mises en place aux Camoins. La suite des travaux a été perturbée par le COVID avec de nombreux intervenants touchés par la maladie, ou cas contacts. (290 personnes en absence COVID à la métropole)

Transports :

voiries *La* réglementation impose lors de la réfection des « longues voies » un trottoir de 1,40 m de chaque côté et une piste cyclable. D'ici 2030 doivent disparaitre tous les ralentisseurs non conformes à la législation européenne. Pour la réfection de la montée d'Eoures, la concertation a eu lieu. résultats d'ici 2 semaines.

Une partie pourrait être enterrée. Une réunion devrait avoir lieu la semaine prochaine.

Projet de Rd4D : il s'agit d'une voie départementale. Les projets anciens ne correspondent plus à la réalité et aux normes d'aujourd'hui.

Tramway - La Valentine – La Barasse : Le budget des études sera voté cette année.

Bus : une refonte totale de la taille des bus est en cours à la RTM

pour le bld du monument la règle réaffirmée est que le stationnement est totalement interdit sur la chaussée. La création des places de stationnement et en conséquence la mise en sens unique de circulation de ces voies restent à la décision de la mairie de secteur.

Groupe scolaire : Les travaux prévus à Eoures ont été retirés de la programmation pour raisons budgétaires. Des actions de sécurisation des écoles sont en cours à Marseille avec 2 sites pilote pour le 11/12 : Camoins et La Barrasse.

Rénovation et agrandissement de la Maison de quartier : budgets non-inscrits cette année. La sécurisation des jeux enfants est notée, la sécurisation vis à vis du terrain de boules n'est pas réalisable.

DFCI : Pour la DFCI, la compétence est à la métropole. Depuis 2018, la priorité budgétaire est donnée aux travaux de la rue d'Aubagne au centre de Marseille. Techniquement la DFCI Bringueronne - Micouline est une piste qui relie 2 routes. Elle est bien programmée. On attend le budget

Espaces verts : Le terrain « la Denise » a été rétrocédé par la mairie centrale au Conseil Départemental. Une aire de jeux sera réalisée début avril.

Marguerite Pasquini, Conseillère municipale en Mairie Centrale en charge des CIQ.

En charge de l'animation des 180 CIQ des 11/12 depuis janv. 2021, avec une feuille de route de 6 ans. Gros travail de rencontres pour identifier les thèmes à travailler en commun, (exemple fibre, gravats déversés dans les poubelles, punaises de lit...) puis gros travail de concertation pour identifier des solutions (exemple brigades environnement, amendes...)

Pour la sécurisation des abords de l'école aux heures d'entrées sorties, elle pourrait être assurée par des retraités rémunérés.

Point notable à Eoures La Maison de quartier est la seule à Marseille qui fonctionne en autonome par le biais d'une association Pour les autres CMA, c'est la mairie qui gère tout : l'entretien, le chauffage, l'éclairage, et les associations utilisatrices. Eoures a gardé la gestion des associations, ce qui fonctionne bien.

Jean Marc Signes, Conseiller métropolitain

La métropole représente 92 communes. Conseiller de l'opposition donc peu de pouvoir, il est intervenu :

sur les zones rouges PPRIF non constructibles,

a obtenu que la partie haute de la Denise redevienne non constructible.

Emet des doutes sur la rapidité de réalisation du tramway Valentine –La Barrasse

Pour la fibre, d'après la direction générale ORANGE, Marseille est équipée à 90%même si la priorité a été donnée aux zones blanches en 2021. Restent à équiper les petites rues avec problèmes techniques exemple chemin du bois de l'aumône

Michèle Emery, adjointe environnement

Noter le 9 avril « Nature en fête » au parc de la Mirabelle, avec inscriptions pour le concours du plus beau jardin, en 4 catégories. Résultats pour chaque catégorie le 3 juin.

D'ici l'été mise en place de maisons de l'abeille et de la biodiversité à Marseille

Questions diverses des habitants :

PPRIF : Le PPRIF impose le débroussaillage des terrains 100 m autour des propriétés ce qui génère des volumes importants de branchages. Que propose la mairie pour les déchets verts ?

il faudrait enlever les portiques des déchetteries pour recevoir ces déchets.

Réponse Sylvain Souvestre : En 2021 les campagnes de débroussaillage ont été confiées à des entreprises privées. En 2022 pas de budget. Il faut noter qu'une aide de 200 € à l'achat de broyeur a été mise en place.

Complément de réponse : le 3 avril une benne verte sera installée sur le parking de la mairie de secteur avec restitution possible du broyat.

Containers jaunes : non-respect des dates de ramassage des containers jaunes

Réponse Roger Guichard, Adjoint à la Voirie et à la collecte des ordures ménagères, en charge des CIQ du 11/12 : réflexions en cours sur les rotations de collecte des déchets (collecte 1 jour sur 2 pour les bacs gris)

PPRIF : alerte sur la confusion entre les zones PPRIF et PUI. C'est le PLUI qui porte l'inconstructibilité liée aux zones rouges PPRIF. Il faudrait attendre la mise à jour du PPRIF, puis celle du PLUI, pour qu'une parcelle redevienne constructible après les travaux de sécurisation, ce qui peut prendre plusieurs années (7 à 10 ans).

Conseil d'administration 2022

Président :

M. Pierre LOLLIOZ

Président d'honneur :

M. Daniel ZINOLA

Vice-Présidents :

M. Denis D'ANDREA

M. Roger BONNETON

M. Bernard LALANNE

Mme Christine CEROU

Trésorière :

Mme Olga SABARTHES

Trésorier adjoint :

M. Patrice LIAIGRE

Secrétaire :

Mme Maryse LIAIGRE

Secrétaire adjoint :

M. Sébastien GUILLO

Convocation à l'assemblée générale du CIQ d'Eoures

L'Assemblée générale Ordinaire de votre CIQ aura lieu cette année

le samedi 28 janvier 2023 à 10h précises

Dans les locaux de la Maison de Quartier, place JB Auffan :

Ordre du jour :

Rapport moral de 2022 et quitus - Rapport financier de 2022 et quitus

Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration

Démission de l'actuel bureau - Renouvellement du bureau

Questions diverses

Les candidats souhaitant devenir membres du bureau sont invités à se faire connaitre par lettre, au C.I.Q. avant le 31 décembre 2022.

Fête du village cru 2022

Quel plaisir ! C'est ce que nous retiendrons de la fête du village d'Éoures cru 2022

Après ces 3 années d'absence liée au contexte que nous connaissons tous, nous avons été heureux de pouvoir vous retrouver lors de cet événement annuel. Un mot d'ordre : la convivialité ! Vous avez été nombreux à vous réunir autour des activités qui sont devenues désormais des classiques : le concours de pétanque réunissant 32 équipes en doublette (qui correspond au maximum que le terrain de boules permet d'accueillir), l'animation musicale du samedi soir où petits et grands ont pu laisser exprimer leur sens infaillible du rythme en dansant, le foodtruck proposant des produits frais pour se restaurer, le château gonflable en libre accès tout au long du weekend pour les enfants. Nous étions finalement plus de 200 le samedi.

Toujours dans la volonté d'apporter des nouveautés aux participants, nous avons eu le plaisir d'accueillir toute la journée du samedi une ferme ambulante sur la place qui a fait le bonheur des minots.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont permis que cette fête soit un évènement réussi : commerçants partenaires, CIQ d'Éoures, bénévoles mais également l'ensemble des participants.

En espérant vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine édition pour que le village d'Éoures fasse perdurer cet esprit festif !

Sébastien GUILLO
Président du Comité des Fêtes

Au revoir !

Aux habitants d'Eoures,

Je tenais à vous remercier pour les 38 années de fidélité et de confiance que vous m'avez témoignées.

Un grand merci également aux médecins, pharmaciens et kinésithérapeutes qui m'ont accompagnée durant toutes ces années MERCI !!!!

Prenez soin de vous

Violette CAMOIN DUPETIT

Nous adressons une pensée affectueuse et chaleureuse à notre ancienne présidente Mme AUGUSTIN Maryse qui, après 46 ans de bénévolat au club d'Eoures, a pris une retraire bien méritée. Nous n'oublions bien sûr pas Mr ANFOSSI Yves, toujours présent à ses côtés.

Mme AUGUSTIN, nous vous disons encore merci pour toutes ces années bien remplies. Bienvenue à notre nouvelle présidente Mme SELIM Josette.

Nous nous souvenons également de Mme ALAMELLE, décédée en 2022 et qui depuis 1983 avait été la trésorière du club ES13.

La maison du Bel Age ES13 des séniors d'Eoures

Camille Sibille est décédé le 26 septembre 2021 à l'âge de 88 ans.

Il y a un an déjà. Habitant de toujours d' Eoures, et après une carrière professionnelle bien remplie il nous avait rejoint au CIQ. Il avait 12 ans à la fin de la 2ème guerre mondiale, et il avait à cœur chaque année d'animer les commémorations du souvenir des 2 grandes guerres . Il a assuré ce rôle avec ferveur pendant 21 ans, jusqu'au bout. Dans un registre plus joyeux, il organisait également les dégustations de beaujolais nouveau. Il était un acteur incontournable et infatigable du CIQ. Son optimisme et sa jeunesse éternelle nous manquent chaque jour. Adieu à notre cher Camille !

En cette période anniversaire nous pensons sincèrement à sa famille et à ses proches.

Peinture acrylique de Camille d'après une photo prise le 8 mai 2020

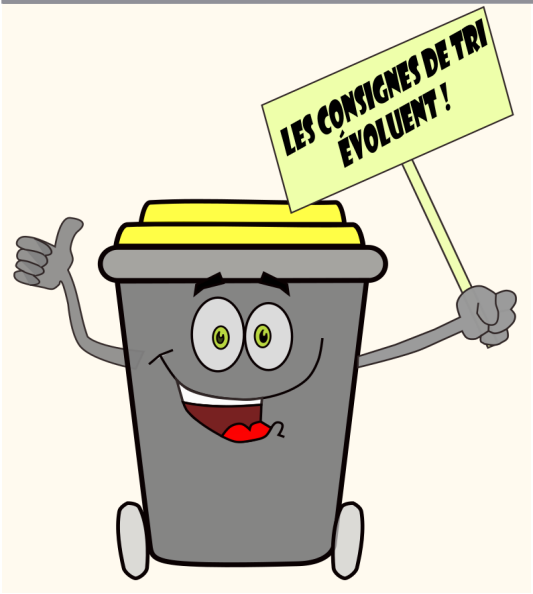

En 1883, le préfet Eugène Poubelle a rendu le ramassage des ordures obligatoire par les collectivités locales. Cette collecte des « poubelles » devenue aujourd'hui un geste normal et indispensable est organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'optimisation de la destinée des déchets produits est une préoccupation concrète du quotidien.

Depuis le 1er octobre 2022, le tri, c'est simple !

Tous les emballages vont dans le bac jaune. Il est inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Le verre reste à être déposé dans les points dédiés.

Les débris de verre, la faïence, la porcelaine et les ampoules à filament se jettent avec les ordures ménagères.

Ainsi, films en plastique, pots, barquettes, tubes, sachets et papiers sont désormais collectés, puis valorisés. Ceci génère de nouveaux produits, et donc limite d'autant la pollution tout en économisant de l'énergie et des ressources.

L'an passé, 624,5 kg de déchets ont été produits et collectés par habitant. Encore aujourd'hui, 40% des emballages recyclables se retrouvent dans les ordures ménagères. La marge de progression demeure importante. La réduction des déchets et l'augmentation des performances de tri sont des priorités autant écologiques, économiques que sanitaires.

L'exigence de l'élimination et du traitement au quotidien de déchets produits ne doit pas masquer les efforts d'anticipation. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. C'est pourquoi il convient de relever le défi de la réduction des déchets à la source, et, de se diriger vers une responsabilité élargie du producteur.

Le concept du pollueur payeur est simple. Celui qui fabrique, distribue ou importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Ainsi, équipements électriques et électroniques, éléments d'ameublement, piles, accumulateurs ou ampoules à économie d'énergie peuvent être rapportés en magasin mais aussi être pris en charge dans les déchèteries métropolitaines.

TRIER MIEUX, TRIER PLUS !

Beaujolais nouveau 18/11/22

Le premier beaujolais primeur 2022 a tenu ses promesses. Ambiance joyeuse et conviviale à la maison de quartier pour ces retrouvailles sans entraves. L'occasion d'échanger quelques nouvelles du village et des alentours et de vider quelques bouteilles... Avec modération bien sûr.

Association « Les Artistes d'Eoures »

« Acte de création et créativité sont deux choses qui devraient avoir leur place dans la vie de chacun. Laisser s'exprimer sa créativité aide à élargir ses perspectives et à déconstruire ses a priori ».

Un atelier à Eoures existe depuis 13 ans où les échanges , l'histoire de l'art et leurs applications sont librement exécutées.

Tous les jeudis de 9 h a 12 h. - maison de quartier. Place Jean Baptiste Auffan.

Venez nous rejoindre …. vous serez toujours les bienvenus quelques soient vos motivations.

Ateliers les jeudi, de 9h à12h à la maison de quartier d'Eoures
Renseignements : 04 91 43 32 18 et 06 10 84 78 43

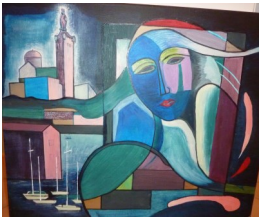

Association « D'stress 13» - PILATES … Autrement

Les cours ont lieu le mardi à 18h et 19h
et le vendredi à 9H à la maison de quartier d'Eoures

Le tarif est de 25€ les 3 cours.

Possibilité de coaching individuel sur demande.

Pour plus d'informations, contacter Laure au 06.72.85.83.10

Eoures mosaïque

La mosaïque est un art complexe et riche où il faut couper pour assembler, trouver la juste place.

Vous pourrez réaliser un tableau ou un objet en pâtes de verre, grés cérame, ardoise, perles coquillages....

Mélange de matières et de couleurs se jouant des lumières, des transparences, des opacités ....

Assemblage de multitudes de petits bouts récoltés, de tesselles découpées, taillées pour former un décor.

Qu'elles soient naturelles (pierre, bois, métal) ou plus sophistiquées (miroir, verre coloré, or, perles de verre, émaux), c'est toujours un jeu d'assemblage magnifique…

Vous pourrez aussi, quelque soit votre niveau, suivre les cours et réaliser vous-même une mosaïque.

Renseignements : Marie-Ange Soler tél 06 83 48 06 24
E-mail : scorpussine@hotmail.fr

Les œuvres ci-après ont été réalisées par l'association « Maestria Manuelle » de Monique Marcellin, qui a cessé ses activités en mars 2020

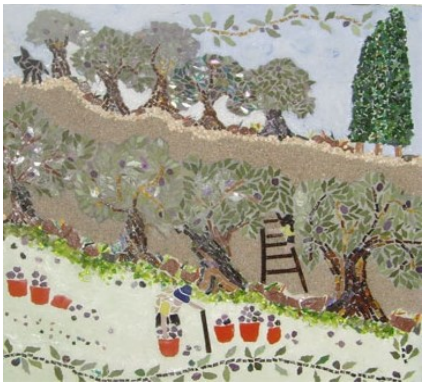

Association La Chevêche

Adhérer à la chevêche c'est contribuer à la protection des oiseaux, se donner la possibilité de les observer dans les milieux qu'ils fréquentent, apprendre à découvrir les richesses de notre environnement, faire partie d'un groupe ornithologique convivial.

Les réunions ont lieu le samedi une fois par mois, de 14h à16h à la maison de quartier d'Eoures. Sorties, une fois par mois.

Renseignements : www.cheveche.fr
tél 07 68 81 37 20 courriel : contact@cheveche.fr

Atout mémoire

L'association ATOUT MEMOIRE présente les lundis matin de chaque semaine l'ATELIER MEMOIRE.

La mémoire est un muscle et comme tel il est important de l'entretenir. Il arrive avec le temps qu'elle perde de son acuité. Il est possible de remédier à cet état peut-être simplement en l'aidant au moyen d'exercices.

ATOUT MÉMOIRE propose au cours d'ateliers de tester votre capacité, puis de réveiller et développer une mémoire en sommeil de la meilleure façon : ludique. L'objectif est donc, au moyen d'exercices accessibles à tou.te.s, de faire fonctionner toutes les zones du cerveau :

mémoire de court terme et instantanée (restituer une phrase ou une liste de mots énoncés par l'animatrice)

- Mémoire des connaissances acquises (règles des jeux, écriture)
- Mémoire des automatismes (faire du vélo, jouer d'un instrument)
- Mémoire des sens (se souvenir d'un paysage, reconnaître une voix, se souvenir d'une odeur)

Et c'est aussi un lieu de communication et d'échange. L'ATELIER MEMOIRE a repris début septembre.

Venez et stimulez vos méninges en vous amusant avec la langue française, les jeux de logiques et même de mathématiques.

Le lundi de 10h à 11h30
Renseignements Diane Brun 06.24.90.57.38

Association Bel Age Eoures – ES13

Mme Selim Josette et ses bénévoles accueillent les adhérents les jeudis de 14h à 17h à la maison de quartier. C'est l'occasion de passer des après-midi entre amis : loto, animation, goûter, colis de noël,.. Vous êtes les bienvenus dès 55 ans.

Renseignements et inscriptions : Josette 06 14 73 77 01

Association Amicale des Chasseurs et Propriétaires l'Eourienne

Pratique durable de la chasse, dans le souci de la préservation des habitats, de l'environnement et de la biodiversité de nos collines. Les réunions ont lieu les lundis à partir de 17h à la maison de quartier d'Eoures

Renseignements : Alain Saracco 07 67 53 01 41
alain.saracco@wanadoo.fr

Bulletin édité par le CIQ d'Eoures,
Place Auffan
13011 MARSEILLE
Comité de rédaction :
Olga SABARTHES
Maryse LIAIGRE
Pierre LOLLIOZ
Bernard LALANNE
Denis D'ANDREA
Collecte des dons :
Daniel ZINOLA

Journal distribué dans les boîtes aux lettres à 950 exemplaires.

Le CIQ d'Eoures a besoin de votre soutien. N'hésitez pas à adhérer et ainsi participer activement à la vie locale. Le montant de l'adhésion est libre, Le CIQ étant une association d'utilité publique **le versement de votre cotisation ouvre droit à réduction d'impôt.** vous pouvez déposer votre chèque dans la BAL de la maison de quartier ou la remettre à un membre du CA du CIQ. A réception, le CIQ vous transmettra un reçu. Merci de votre soutien.

mail : ciq.eoures@gmail.com

Adresses utiles

Police secours : 17

Pompiers : 18

Allo Mairie : 0810 813 813

Pharmacie des Camoins
Tél. : 04 91 43 12 47

Cabinet médical d'Eoures
70 rue Arnould—Eoures
Docteur Michèle Bérenger
Tél. : 04 91 27 05 98 - 06 08 05 76 47
Docteur Rachid Mechouek
Tél. : 04 91 36 24 56

Cabinet Kinésithérapie, Ostéopathie
8 avenue de la Bringueronne—Eoures
Robert Traversa, Audrey Norais, Anaïs Loiseau,
Hélène Garcia , Lemieux Zoé
Tél. : 04 91 43 23 67

Kinésiologie : Valérie Gouge
18 b rue du Village
Tél. : 06 15 07 74 97

Ostéopathie : Margaux Nesonson
Tél : 06 24 93 20 47—sur rendez-vous
margauxnesonson@gmail.com

Infirmier : Pierre Viscerta
Tél. : 06 80 02 55 29
montée d'Eoures

Bureau municipal annexe de la mairie :
La Valentine - Tél. : 04 91 89 03 97

Commissariat de Police :
187, route Nationale - Saint-Marcel
Tél. : 04 91 18 22 50

Assistance sociale Eoures, Les Camions, La Treille
Tél. : 04 91 18 47 15 - 04 91 18 47 12